



RAPPORT D'ACTIVITE 2023

ESAT LA HETRAIE

Etablissement et Service d'Aide par le Travail

ASSOCIATION HEVEA

ESAT LA HETRAIE
19 rue de Vincourt
95280 JOUY LE MOUTIER
Tél. : 01.34.43.71.51

I - PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

Financement : Agence Régionale de Santé (ARS 95)

Le 1^{er} septembre 1973 l'ESAT est créé par l'APEI « La Hêtraie », dans le cadre d'une convention entre la direction de l'action sanitaire et sociale du département et « la Hêtraie », pour 100 adultes handicapés. Seulement 70 places seront pourvues.

En 1989 : extension de 70 à 100 places

En 1995 : Construction d'un bâtiment dédié aux activités « Espaces verts – Environnement », ruelle des Plantes

En 1997 : Construction d'un bâtiment Blanchisserie, ruelle des Plantes

En 2000 : Construction d'un bâtiment dédié aux activités de Menuiserie

En 2001 : Extension d'agrément de 100 à 110 places (Arrêté N° 2001-1084 du 11 juin).

En 2011 : Démolition de l'ancienne blanchisserie pour implanter les nouvelles constructions des foyers de l'association et construction d'une nouvelle blanchisserie au 19 rue de Vincourt.

En Janvier 2013 : « La Hêtraie » fusionne avec VPA 95 et « La Garenne du Val » et devient HEVEA.

Places :

Les 110 places agréées sont pourvues en permanence. Nous n'avons en effet jamais de places vacantes car la demande est forte ; nous recevons de nombreux stagiaires pour la plupart en vue d'une évaluation, mais pour certains, l'admission serait idéale. Or, nous ne pouvons que les positionner sur liste d'attente faute de place.

Ouverture de l'établissement :

L'établissement est ouvert en permanence, nous ne fermons quasiment jamais et ceci pour 2 raisons (hors week-ends et jours fériés naturellement) :

- Certains ateliers ne peuvent se permettre une rupture de leur fonctionnement sans mettre en difficulté les clients : c'est le cas de la blanchisserie qui traite le linge de nombreux foyers de vie, d'hébergement ou de foyers de jeunes travailleurs ; c'est également le cas des espaces verts en été pour lesquels c'est la haute saison et qui ne peuvent interrompre les prestations.

- L'autre raison est tout aussi importante voire davantage : historiquement l'ESAT accueillait une majorité de personnes présentant un déficit intellectuel et très peu de personnes présentant des troubles psychiques. Si c'est toujours le cas, la proportion de cette seconde catégorie de personnes a sensiblement augmenté ces dernières années comme dans tous les ESAT. Les troubles psychiques s'accompagnent souvent d'une précarité sociale importante ; les personnes vivent seules en appartement, n'ont pas forcément de SAVS même si une protection juridique est, heureusement, souvent en place. L'ESAT devient, après l'admission, très souvent le seul lieu de socialisation. Cette ouverture permanente de l'établissement permet à ces personnes esseulées d'avoir un lieu d'accueil de jour.

En 2023 l'établissement a ouvert ses portes 251 jours.

Année 2023

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
D 1	M 1	M 1	S 1	L 1	J 1	S 1	M 1	V 1	D 1	M 1	V 1
L 2	J 2	J 2	D 2	M 2	V 2	D 2	M 2	S 2	L 2	J 2	S 2
M 3	V 3	V 3	L 3	M 3	S 3	L 3	J 3	D 3	M 3	V 3	D 3
M 4	S 4	S 4	M 4	J 4	D 4	M 4	V 4	L 4	M 4	S 4	L 4
J 5	D 5	D 5	M 5	V 5	L 5	M 5	S 5	M 5	J 5	D 5	M 5
V 6	L 6	L 6	J 6	S 6	M 6	J 6	D 6	M 6	V 6	L 6	M 6
S 7	M 7	M 7	V 7	D 7	M 7	V 7	L 7	J 7	S 7	M 7	J 7
D 8	M 8	M 8	S 8	L 8	J 8	S 8	M 8	V 8	D 8	M 8	V 8
L 9	J 9	J 9	D 9	M 9	V 9	D 9	M 9	S 9	L 9	J 9	S 9
M 10	V 10	V 10	L 10	M 10	S 10	L 10	J 10	D 10	M 10	V 10	D 10
M 11	S 11	S 11	M 11	J 11	D 11	M 11	V 11	L 11	M 11	S 11	L 11
J 12	D 12	D 12	M 12	V 12	L 12	M 12	S 12	M 12	J 12	D 12	M 12
V 13	L 13	L 13	J 13	S 13	M 13	J 13	D 13	M 13	V 13	L 13	M 13
S 14	M 14	M 14	V 14	D 14	M 14	V 14	L 14	J 14	S 14	M 14	J 14
D 15	M 15	M 15	S 15	L 15	J 15	S 15	M 15	V 15	D 15	M 15	V 15
L 16	J 16	J 16	D 16	M 16	V 16	D 16	M 16	S 16	L 16	J 16	S 16
M 17	V 17	V 17	L 17	M 17	S 17	L 17	J 17	D 17	M 17	V 17	D 17
M 18	S 18	S 18	M 18	J 18	D 18	M 18	V 18	L 18	M 18	S 18	L 18
J 19	D 19	D 19	M 19	V 19	L 19	M 19	S 19	M 19	J 19	D 19	M 19
V 20	L 20	L 20	J 20	S 20	M 20	J 20	D 20	M 20	V 20	L 20	M 20
S 21	M 21	M 21	V 21	D 21	M 21	V 21	L 21	J 21	S 21	M 21	J 21
D 22	M 22	M 22	S 22	L 22	J 22	S 22	M 22	V 22	D 22	M 22	V 22
L 23	J 23	J 23	D 23	M 23	V 23	D 23	M 23	S 23	L 23	J 23	S 23
M 24	V 24	V 24	L 24	M 24	S 24	L 24	J 24	D 24	M 24	V 24	D 24
M 25	S 25	S 25	M 25	J 25	D 25	M 25	V 25	L 25	M 25	S 25	L 25
J 26	D 26	D 26	M 26	V 26	L 26	M 26	S 26	M 26	J 26	D 26	M 26
V 27	L 27	L 27	J 27	S 27	M 27	J 27	D 27	M 27	V 27	L 27	M 27
S 28	M 28	M 28	V 28	D 28	M 28	V 28	L 28	J 28	S 28	M 28	J 28
D 29		M 29	S 29	L 29	J 29	S 29	M 29	V 29	D 29	M 29	V 29
L 30		J 30	D 30	M 30	V 30	D 30	M 30	S 30	L 30	J 30	S 30
M 31		V 31		M 31		L 31	J 31		M 31		D 31

jours fériés
 jours travaillés
 jours de fermeture partielle de l'établissement (en aout mainiten EV et blanchisserie, en fin d'année blanchisserie)

Horaires d'accueil des usagers :

Les horaires pour les personnes accueillies sont les suivants :

Personnes accueillies

Horaire de travail STI, Espace Vert, Blanchisserie	Horaire de travail Self
Lundi 9h00 – 16h40 repas 1 h et pause de 15 + 15 min	Lundi 9h00 – 16h repas 30 min et pause de 15 + 15 min
Mardi 9h00 – 16h40 repas 1 h et pause de 15 + 15 min	Mardi 9h00 – 16h repas 30 min et pause de 15 + 15 min
Mercredi 9h00 – 16h40 repas 1 h et pause de 15 + 15 min	Mercredi 9h00 – 16h repas 30 min et pause de 15 + 15 min
Jeudi 9h00 – 16h40 repas 1 h et pause de 15 + 15 min	Jeudi 9h00 – 16h repas 30 min et pause de 15 + 15 min
Vendredi 9h00 – 16h10 repas 1 h et pause de 15 + 15 min	Vendredi 9h00 – 15h30 repas 30 min et pause de 15 + 15 min

II - ELEMENTS DU PROJET D'ETABLISSEMENT

Projet d'établissement :

Le projet d'établissement 2020-2024 a été élaboré durant l'année 2019 : une commission composée de représentants de l'équipe professionnelle interdisciplinaire, de représentants des usagers, des familles et des administrateurs s'est réunie à fréquence régulière afin de faire un état des lieux de nos pratiques et de poser les axes d'amélioration prioritaires.

Le Projet a été validé par le Conseil de la Vie Sociale de l'ESAT en janvier 2020 puis adopté par le Conseil d'Administration de HEVEA en février 2020. De la réflexion menée, plusieurs axes d'évolution sont apparus ; ces objectifs seront à atteindre à horizon de 5 ans, avec des objectifs intermédiaires à 1 et 3 ans.

La situation sanitaire liée à l'apparition du virus SRASCOV2 et de la pandémie mondiale a mis à mal la plupart des actions qui devaient être mise en place par des groupes de travail interdisciplinaire. Ceux-ci avaient pour missions de mettre en œuvre les Plans d'Actions Qualité définis à travers les axes d'amélioration liés au projet d'établissement. Néanmoins, des actions ont commencé à être élaborées, celles-ci n'ont pas encore été finalisées.

Objectif 1 : Avoir repensé notre fonctionnement afin que les départs en milieu ordinaire soient souhaités par davantage de travailleurs handicapés, soutenus par les professionnels, et se concrétisent grâce à un travail actif de réseau.

- **Objectif** : Avoir développé : la reconnaissance des acquis de l'expérience (RAE) ; le recours au dispositif Emploi Accompagné (DEA) ; la découverte du travail en entreprise :

L'ESAT est inscrit dans la démarche de reconnaissance des acquis de l'expérience (RAE) depuis quelques années. Pour ce faire nous nous appuyons sur l'expérience d'une structure nationale nommée « Différent et Compétent ».

Ce travail sur la reconnaissance des compétences des travailleurs continue à monter en puissance sur l'ESAT. Cette année 2023 : 5 personnes accompagnées se sont positionnées sur la RAE. **5** ont validé devant un jury leur RAE en mars et mai 2023 sur des référentiels métier différent : 1 « Agent de restauration » ; 2 « jardinier paysagiste » et 2 « Agent d'entretien des articles textiles ».

En 2023, **4** personnes accompagnées sont inscrites sur le dispositif pour la session 2023/2024 et sont passées devant le jury d'évaluation en mars 2024 pour : **2** sur le référentiel « Agent de restauration » et **2** sur le référentiel « Agent de Conduite de Systèmes Industriels CSI ».

Pour encadrer les travailleurs tout au long du parcours menant à leur reconnaissance des acquis de l'expérience ils sont individuellement accompagnés par un moniteur d'atelier. Donc en amont, les encadrants techniques sont formés par le dispositif « Différent et compétent » à accompagner les personnes sur leur reconnaissance des acquis de l'expérience. En 2023, 2 moniteurs d'atelier ont été en formation (72heures/10jours) formation.

Pour la nouvelle session 2023 du DUODAY, nous avons eu 36 personnes qui ont été volontaires pour participer et 29 personnes ont pu accéder à un duo. Ce DUODAY 2023 s'est déroulé le 23 novembre. Il s'agit le temps d'une journée pour une personne valide de former un binôme avec une personne atteinte de handicap et lui faire découvrir son environnement de travail et son activité. Nous avons accompagné ces personnes à chercher et trouver le duo qui leur conviendrait. Ils ont pu lors de cette journée découvrir le travail en entreprise « ordinaire ». Le choix des activités et des entreprises s'est fait en accord avec les personnes accompagnées et au regard de leur projet personnalisé. Les Duo ont donc été très variés.

En 2023, nous n'avons pas eu d'entrée dans le DEA mais des démarches de notifications pour des personnes qui rentrerons en 2024 probablement. En relation avec les professionnels du dispositif, l'ESAT permet aux personnes accompagnées de se rendre disponibles à tout moment pour faire avancer leur projet professionnel.

Cette année 2023, **57** personnes ont profité de période d'immersion en entreprise (stage, mise à disposition, détachement). Ces temps d'inclusion en milieu ordinaire sont préparés en amont par la responsable du suivi des projets personnalisés ainsi que la conseillère en insertion professionnelle (poste créé en juillet 2023 par redéploiement). L'entreprise accueillante reste en permanence en relation avec l'ESAT et en fin de période une évaluation est réalisée. En 2022 un important travail de recherche de partenaires a été initié, nous sommes aujourd'hui en capacité de proposer aux personnes accompagnées qui le souhaitent des lieux d'immersion correspondant à leurs compétences et capacités. Le nombre d'immersion est nettement supérieur à l'année précédente car le travail d'initiation et son inertie a besoin de temps pour que les personnes que l'on accompagne passent le pas.

Tableau des immersions en milieu « ordinaire »

site d'accueil	Durée	type d'accueil
Résidence KORIAN Hauts d'ANDILLY	1 mois	Stage
Résidence KORIAN Hauts d'ANDILLY	1 mois	Stage
EA SOTRES Cergy	3 semaines	Stage
EA SOTRES Cergy	3 semaines	Stage
EA SOTRES Cergy	2 semaines	Stage
EA SOTRES Cergy	2 semaines	Stage
LIDL - Pontoise	2 semaines	Stage
Service Technique Mairie Vauréal	2 semaines	Stage
Accueil du CAMPUS de Cergy - ESSEC BUSINESS SCHOOL	2 semaines	Stage
Accueil du CAMPUS de Cergy - ESSEC BUSINESS SCHOOL	2 semaines	Stage
Bibliothèque Universitaire CAMPUS de Cergy - ESSEC BUSINESS SCHOOL	2 semaines	Stage
FEVIER D'OR - St Ouen l'Aumône	2 semaines	Stage
FEVIER D'OR - St Ouen l'Aumône	2 semaines	Stage
FEVIER D'OR - St Ouen l'Aumône	2 semaines	Stage
Service Technique Mairie Osny	2 semaines	Stage
Service Technique Mairie Osny	2 semaines	Stage
Service Technique Mairie Vauréal	2 semaines	Stage
Service Technique Mairie Vauréal	2 semaines	Stage
Centre Hospitalier Intercommunal de Meulan - Les Mureaux	2 semaines	Stage
Les Salons du Golf de Cergy	2 semaines	Stage
Ferme Pédagogique d'Ermont	2 semaines	Stage
Les Z'Herbes Folles - Ferme Pédagogique Pontoise	1 semaines	Stage
NORTIER EMBALLAGE Saint OUEEN l'AUMONE	1 semaine	Stage
LIDL - Pierrelaye	1 journée (DUODAY)	Stage
LIDL-Osny	1 journée (DUODAY)	Stage
Mairie - service Senior - Pontoise	1 journée (DUODAY)	Stage

CAMPUS de Cergy - ESSEC BUSINESS SCHOOL - Evenementiel	1 journée (DUODAY)	Stage
LIDL-Pontoise	1 journée (DUODAY)	Stage
M2i-Gennevilliers	1 journée (DUODAY)	Stage
Ecole maternelle des Goëlands-Carières sous Poissy	1 journée (DUODAY)	Stage
CEPL- Eragny	1 journée (DUODAY)	Stage
ANGELINA-Paris 1er	1 journée (DUODAY)	Stage
LIDL-Pontoise	1 journée (DUODAY)	Stage
LIDL-Vauréal	1 journée (DUODAY)	Stage
RADIO France- Paris	1 journée (DUODAY)	Stage
EGST-H/Transilien SNCF-Pontoise	1 journée (DUODAY)	Stage
DG Pôle Emploi-Restaurant entreprise-Paris 20	1 journée (DUODAY)	Stage
CAMPUS de Cergy - ESSEC BUSINESS SCHOOL - Sport Center	1 journée (DUODAY)	Stage
HYATT REGENCY-Paris 17	1 journée (DUODAY)	Stage
CAMPUS de Cergy - ESSEC BUSINESS SCHOOL - Accueil	1 journée (DUODAY)	Stage
CAMPUS de Cergy - ESSEC BUSINESS SCHOOL - Coord. pré-master	1 journée (DUODAY)	Stage
ANGELINA-Paris 1er	1 journée (DUODAY)	Stage
CAMPUS de Cergy - ESSEC BUSINESS SCHOOL - Sport Center	1 journée (DUODAY)	Stage
LA TERRASSE MADAME-Paris 6	1 journée (DUODAY)	Stage

MORGAN-Cergy	1 journée (DUODAY)	Stage
ORPEA-Montigny les Cormeilles	1 journée (DUODAY)	Stage
CAMPUS de Cergy - ESSEC BUSINESS SCHOOL - Bibliothèque	1 journée (DUODAY)	Stage
PROMOD-Cergy	1 journée (DUODAY)	Stage
CAMPUS de Cergy - ESSEC BUSINESS SCHOOL - Sécurité	1 journée (DUODAY)	Stage
CAMPUS de Cergy - ESSEC BUSINESS SCHOOL - Recrut.Internat.	1 journée (DUODAY)	Stage
IMMOBILIERE 3F-Poissy	1 journée (DUODAY)	Stage
SOGERES cuisine centrale	5 jours par semaine	Prestation extérieure
SOGERES cuisine centrale	5 jours par semaine	Prestation extérieure
SOGERES cuisine centrale	5 jours par semaine	Prestation extérieure
SOGERES cuisine centrale	5 jours par semaine/ 1 semaine sur 2	Prestation extérieure
SOGERES cuisine centrale	5 jours par semaine / 1 semaine sur 2	Prestation extérieure
SOGERES cuisine centrale	5 jours par semaine / 1 semaine sur 2	Prestation extérieure
SOGERES cuisine centrale	5 jours par semaine / 1 semaine sur 2	Prestation extérieure
SOGERES cuisine centrale	4 jours	Prestation extérieure
LNCS	A la demande de l'entreprise	Prestation extérieure

LNCS	A la demande de l'entreprise	Prestation extérieure
LNCS	A la demande de l'entreprise	Prestation extérieure
LNCS	A la demande de l'entreprise	Prestation extérieure
LNCS	A la demande de l'entreprise	Prestation extérieure
LNCS	A la demande de l'entreprise	Prestation extérieure
LNCS	A la demande de l'entreprise	Prestation extérieure
Centre Hospitalier Intercommunal de Meulan - Les Mureaux	10 mois	Prestation extérieure
Service Technique Mairie Vauréal	6 mois	Prestation extérieure
Service Technique Mairie Vauréal	3 mois	Prestation extérieure
Service Technique Mairie Vauréal	3 mois	Prestation extérieure
Les Jardins CORMEILLOIS	A la demande de l'entreprise	Prestation extérieure
Les Jardins CORMEILLOIS	A la demande de l'entreprise	Prestation extérieure
SAINT GOBAIN	A la demande de l'entreprise	Prestation extérieure
SAINT GOBAIN	A la demande de l'entreprise	Prestation extérieure
SAINT GOBAIN	A la demande de l'entreprise	Prestation extérieure
SAINT GOBAIN	A la demande de l'entreprise	Prestation extérieure
SAINT GOBAIN	A la demande de l'entreprise	Prestation extérieure
SAINT GOBAIN	A la demande de l'entreprise	Prestation extérieure
SAINT GOBAIN	A la demande de l'entreprise	Prestation extérieure

SAINT GOBAIN	A la demande de l'entreprise	Prestation extérieure
VEOLIA	A la demande de l'entreprise	Prestation extérieure
VEOLIA	A la demande de l'entreprise	Prestation extérieure
VEOLIA	A la demande de l'entreprise	Prestation extérieure
VEOLIA	A la demande de l'entreprise	Prestation extérieure
VEOLIA	A la demande de l'entreprise	Prestation extérieure
VEOLIA	A la demande de l'entreprise	Prestation extérieure
VEOLIA	A la demande de l'entreprise	Prestation extérieure
VEOLIA	A la demande de l'entreprise	Prestation extérieure
VEOLIA	A la demande de l'entreprise	Prestation extérieure
VEOLIA	A la demande de l'entreprise	Prestation extérieure
SE3M	A la demande de l'entreprise	Prestation extérieure
KOENA	A la demande de l'entreprise	Prestation extérieure
SOTRES EA	A la demande de l'entreprise	Prestation extérieure
SOTRES EA	A la demande de l'entreprise	Prestation extérieure
SOTRES EA	A la demande de l'entreprise	Prestation extérieure

En 2023, suite au décret donnant possibilité aux personnes accompagnées de pouvoir cumuler temps partiel ESAT et milieu ordinaire, nous avons pu mettre en place un temps de 0,6 à l'ESAT et 0,4 en entreprise

La personne est accueillie du lundi au mercredi à l'ESAT et le jeudi et vendredi en entreprise de restauration

Nous avons également concrétisé le CDI d'une personne qui était en prestation dans une entreprise de maintenance de site depuis presque deux ans

Une convention d'appui a été signée afin de suivre la personne et de faire un point régulier avec elle et l'entreprise.

Une démarche de demande de DEA est en cours pour prendre la suite de l'ESAT.

Objectif 2 : Avoir maintenu un équilibre financier sur le budget social et des excédents sur le commercial malgré la réforme de la DOETH des entreprises privilégiant l'emploi direct au détriment de la sous-traitance aux ESAT.

- Objectif : Avoir capté de nouveaux clients ; avoir diversifié nos activités ; avoir sensibilisé les travailleurs à l'utilisation de leur compte personnel de formation (CPF) :

Le chiffre d'affaires des activités professionnelles est resté stable voire en progression sur certains ateliers.

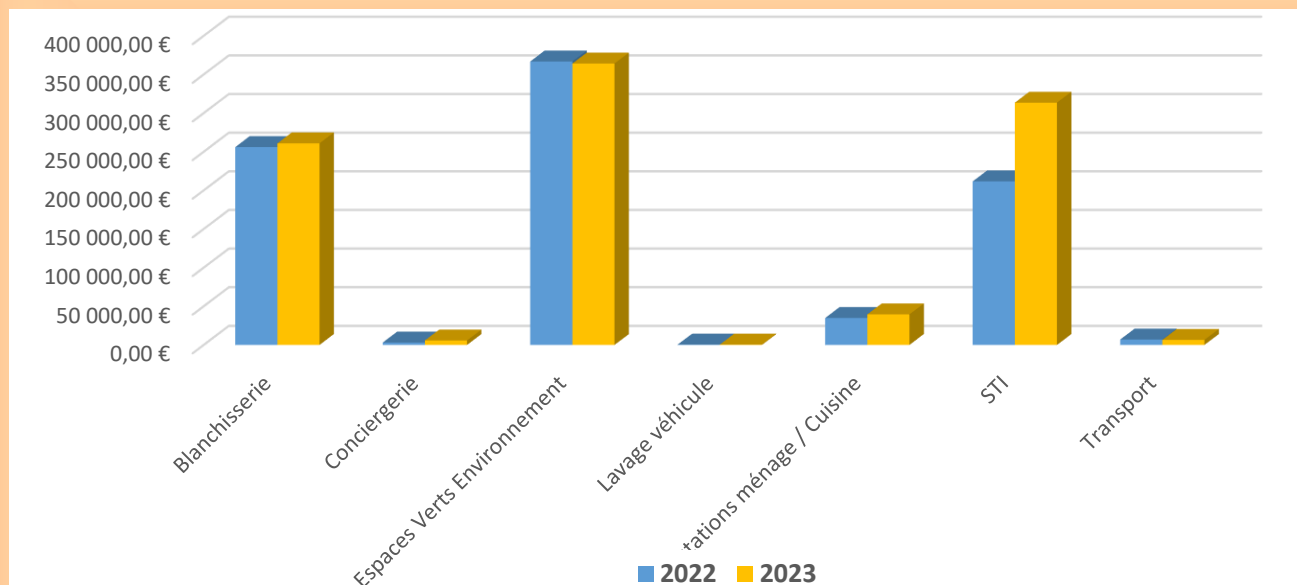
Cette activité nous donne des travaux sur table avec des gestes techniques diversifiés et variés. Nous avons plus de clients ponctuels sur les activités de conditionnement, même si cette activité reste fragile.

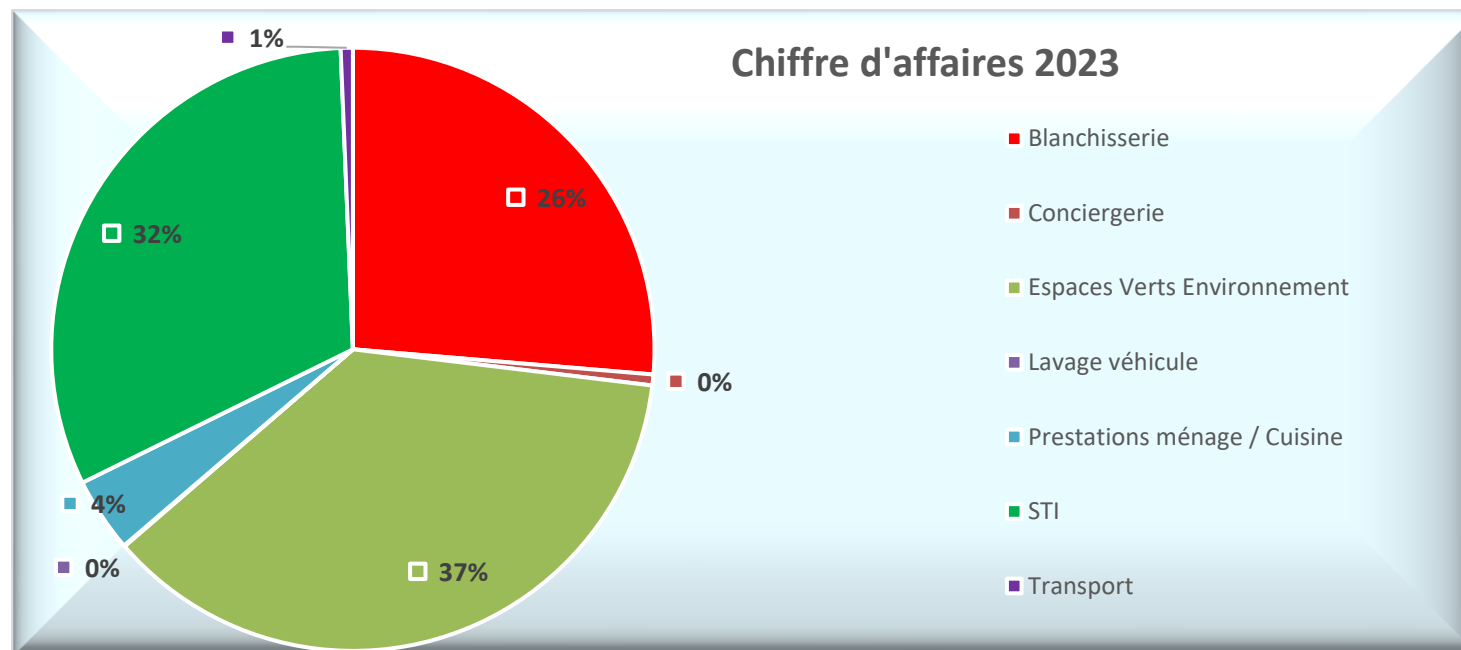
Avec un client de longue date, nous avons pu mettre en place une nouvelle activité de préparation de commande, ce qui nous permet ainsi de faire de la formation en interne et proposer des prestations en entreprise sur cette activité.

Nos prestations de service de conciergerie en entreprise, interrompues depuis octobre 2020 par le COVID, ont pu être remises en route à partir de juin 2022, elles perdurent en 2023.

Les prestations de détachement en entreprise de travailleurs de l'ESAT sont en progression et concernent actuellement des activités de cuisine, d'entretien d'espaces verts, de maintenance en bâtiment, d'aménagement de salle de formation, prestation de conditionnement sur site et de service administratif. Pour 2023 cela concerne **33 personnes** accompagnées et celles-ci ont réalisé en totalité **13491 heures** de travail.

Evolution du CA par atelier 2022-2023





Le chiffre d'affaires 2023 est de 991 094,51 € total sur les ateliers, sur le premier graphique, on peut voir l'évolution entre 2022 et 2023 sur l'atelier STI, ceci s'explique par la reconduction de prestations mais également la captation de nouvelles activités. Même si nous avons qu'en conditionnement cela reste fragile car il n'y a pas de contrat signé ; en effet les productions sont « one shot » pour les clients et ceux-ci décident de revenir au regard de la qualité du travail effectué.

Les ateliers espaces verts et blanchisserie restent stables car nous avons des contrats avec nos clients. Nos prestations de qualité et le contact régulier avec nos clients permettent le renouvellement de la confiance que l'on nous apporte.

Sur le second graphique, nous avons la répartition en pourcentage par atelier. On peut voir que la répartition est quasiment à 1/3 du chiffre d'affaires sur chaque activité principale, ce qui est le signe d'une indépendance commerciale et financière.

L'ouverture de leur Compte Personnel de Formation (CPF) est systématiquement évoquée avec les travailleurs lors de l'élaboration de leur projet personnalisé. Si besoin, la responsable du suivi des projets personnalisés accompagne les travailleurs qui le souhaitent à ouvrir leur compte CPF. Cette année 6 travailleurs ont ouvert leur CPF. Les nouvelles modalités de connexion sur la plateforme du CPF complexifient l'accompagnement au regard des règles de la RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données). Nous avons accompagné à ce jour 36 travailleurs pour l'ouverture de leur CPF. Ce chiffre est surtout en lien avec les personnes qui ont des projets de formation ou d'accès au milieu ordinaire.

En 2023, l'ESAT a proposé des prestations pour des déménagements, vider des appartements après le départ de personnes suivies par un SAVS par exemple ou pour vider des locaux n'étant plus utilisés.

Nous avons l'objectif de composer une équipe petits travaux dans des appartements pour accompagner les services à domicile de l'association sur des prestations faisant appel à un artisan à ce jour, et ce n'est pas toujours nécessaire et cela coûte cher alors que ce sont des réparations simples parfois.

Une activité accueil petit déjeuner a vu le jour, nous avons réalisé 3 prestations, en septembre, octobre et novembre sur des colloques, forum en lien avec la communauté d'agglomération, le conseil départemental (entre 250 à 300 personnes). Les travailleurs de l'ESAT ont ainsi montré leur professionnalisme à l'extérieur de l'établissement et nous allons faire le nécessaire en 2024 pour réaliser de nouvelles prestations dans ce domaine. Nous avons l'objectif de nous focaliser sur la possibilité à moyen terme de proposer des déjeuners.

Objectif 3 : Avoir intégré dans nos pratiques les évolutions liées à Réponse Accompagnée pour tous et au contexte démographique.

- **Objectif** : Avoir poursuivi l'accueil des stagiaires en situation de handicap notamment les personnes sans solution ; avoir permis aux travailleurs vieillissants qui le souhaitent de se maintenir en poste en adaptant les modalités d'accueil.

Cet accueil est important dans l'établissement et l'ESAT est, d'après les retours de nos partenaires, un établissement qui favorise l'accueil de stagiaires. Nous avons accueilli 79 personnes en stage. L'ESAT a mis en place 604 jours de stage pour des personnes accompagnées essentiellement en IME. Dont 198 jours pour 26 personnes non accueillies en ESMS et donc pour lesquelles une MISPE (Mise en Situation en Milieu Professionnel en ESAT) a été demandée à la MDPH. Nous avons accueilli également des personnes d'autres structures médico-sociales mais également des structures de l'association (SAJ, centre parental, CAVT, ...)

De plus il y a eu 177 jours de mises en situation de travail pour un total de 79 jeunes (partenariat entre équipe éducative d'IME + jeunes dans les ateliers). Ces partenariats ont été signés avec 9 établissements différents. Les activités professionnelles concernées étaient : La Blanchisserie, le STI et les Espaces verts.

Cette année encore les modalités d'accueil ont été adaptées à la demande afin de maintenir les personnes en poste. Pour répondre à leurs choix et leurs besoins, nous avons modifié le temps d'accueil dans le cadre de leur PP avec augmentation ou diminution de leur temps présence donc de leur rémunération. Nous avons également diminué provisoirement le temps d'accueil avec maintien de leur rémunération de certaines personnes afin d'évaluer la nécessité de mettre en place un temps partiel. Parfois une petite période permet de reprendre une activité sans pour autant vouloir qu'elle dure dans le temps.

Objectif 4 : Avoir repensé certaines des modalités d'admission et d'accueil au quotidien des travailleurs et des stagiaires.

- Objectif : mise en place de diffusion d'information ; avoir initié la réflexion de l'organisation du repas ; avoir mis en place une journée festive ; avoir responsabilisé les travailleurs sur l'accueil des stagiaires.

Dans chaque atelier, pour chaque période de stage, un « parrain » se porte volontaire pour accompagner le ou la stagiaire dans la découverte de l'établissement. La pair-aidance est favorisée lors des périodes d'apprentissage professionnel.

Suite au questionnement sur l'organisation du temps de la pause du midi, un groupe de travail a été mis en place en 2022 pour entamer cette réflexion. En effet jusqu'à présent, les travailleurs doivent déjeuner au self de l'ESAT, il ne leur est pas permis de prendre leur pause déjeuner à l'extérieur pour des raisons avant tout de sécurité. Or cela va totalement contre l'autodétermination que nous prônons. Le groupe de travail, composé de personnes accompagnées, de professionnels, d'un élu au CVS représentant les familles et de la direction, s'est réuni plusieurs fois dans l'année afin de réfléchir à la faisabilité d'un tel projet. Les travaux ont montré les avantages, les inconvénients et les limites que ce changement pourrait apporter. Cela n'a pas été organisé en 2023 mais le sera en 2024 avec une phase de test en juin.

Objectif 5 : Avoir intégré dans nos pratiques professionnelles certaines évolutions dans la mise en œuvre des projets personnalisés.

- Objectif : avoir initié l'élaboration de documents pour le suivi des apprentissages ; avoir systématisé la signature des avenants au contrat de soutien et d'aide par le travail dès la première modification du projet personnalisé, même mineure (possiblement plusieurs fois par an) ; avoir initié les professionnels à la nomenclature SERAFIN-PH ; avoir initié les professionnels au logiciel de gestion du dossier de l'utilisateur.

Les matrices d'aptitudes élaborées en lien avec le référentiel métier de l'activité servent au montage du dossier de Reconnaissance des Acquis de l'Expérience (RAE). Ces documents sont utiles pour l'évaluation des savoirs faire des personnes accompagnées. Ces éléments serviront aussi pour le suivi du parcours de compétence à mettre en place à partir du 01/01/2023 au regard du décret n°2022-1561 du 13/12/2022 relatif au parcours professionnel et aux droits des travailleurs handicapés admis en ESAT.

En 2023, le DIU (Dossier informatisé de l'utilisateur) est utilisé quotidiennement sur l'ESAT. Le volet administratif est complètement déployé, les anciens éléments figurant dans les dossiers « papiers » ont été numérisés. Le volet accompagnement est utilisé par les professionnels. Les évaluations et les projets personnalisés sont intégralement rédigés dans le DIU. Les absences / présences sont suivies sur IMAGO et les transmissions se font également dessus.

La démarche Qualité :

La démarche Qualité se décline au niveau associatif puis au niveau de chaque établissement. En 2015, HEVEA a structuré cette démarche en créant différentes instances et personnes ressources :

- Chaque établissement est doté depuis janvier 2015 d'un référent qualité, volontaire, et dont les prérogatives sont délimitées par une lettre de mission valable 1 an et renouvelable. A l'ESAT, il s'agit d'un moniteur d'atelier, il a été nommé en janvier 2020.
- L'Association a nommé une directrice qualité qui intervient en support des référents qualité dans les établissements en lien avec chaque direction.
- L'Association a créé une Commission qualité composée d'administrateurs qui valide les travaux qui lui sont présentés, issus du groupe de travail outils qualité (rédaction de procédures notamment).

Tous les outils de la loi 2002-2 sont en place :

- Le livret d'accueil et le règlement de fonctionnement sont formalisés selon la trame HEVEA et remis lors de chaque admission avec explications individuelles.
- Le contrat de soutien et d'aide par le travail est systématiquement signé dans le mois qui suit l'admission lors d'une réunion à laquelle assiste la personne nouvellement accueillie, son tuteur et / ou un membre de sa famille si souhaité par la personne, la responsable des projets (CESF) de l'ESAT et le directeur qui fait lecture des articles en expliquant précisément le contenu. Il s'agit d'un moment solennel qui officialise l'entrée de la personne à l'ESAT après souvent des mois d'attente.
- Le Projet d'établissement 2020-2024 qui fait l'objet de groupes de travail dans le cadre de la démarche qualité.
- La charte des droits et libertés des personnes accueillies et modalités d'accès au médiateur sont systématiquement remises à l'admission avec le livret d'accueil.

- Le Conseil de la Vie Sociale est instauré depuis 2006. En 2023, se sont tenus 2 CVS, le 12 janvier 2023 ainsi que le 8 juin 2023, il n'y a pas eu de 3ème CVS car nous avons préparé les élections qui se sont déroulées la semaine du 4 au 8 décembre sur tous les établissements de l'association. Les comptes rendus sont affichés dans l'établissement et envoyés aux représentants légaux et/ou familles. Ils sont également lus en réunion d'atelier par les encadrants.

Les Projets personnalisés :

Toutes les personnes accueillies ont leur projet personnalisé formalisé. La procédure mise en place en 2016 à HEVEA visant à garantir la co-construction des projets conformément aux recommandations de l'HAS est mise en œuvre. Systématiquement, nous mettons tout en œuvre pour recevoir les partenaires (SAVS, FH, SAMSAH...), en plus des familles et tuteurs, afin que le projet personnalisé ait un sens, s'insère dans le projet de vie et ne soit pas celui de la personne uniquement dans le cadre de l'ESAT. Avant toute invitation d'un tiers, l'accord de la personne accompagnée est préalablement requis.

C'est d'abord la situation qui détermine la nécessité d'inviter la personne à travailler son projet personnalisé. En effet, nous sommes attachés à ne plus cadencer les projets uniquement de manière automatique mais prioritairement en lien avec la situation. Cela peut être la situation dans le cadre de l'accueil à l'ESAT (ex : demande de changement d'atelier, difficulté repérée nécessitant une rencontre avec la personne et son entourage, les partenaires...) mais également la situation médicale ou sociale.

Nous accueillons des personnes pour qui à l'heure actuelle la situation est stable mais dont nous savons qu'à moyen terme, si rien n'est anticipé, la situation pourra devenir critique du jour au lendemain faute de l'avoir travaillé en amont. C'est le cas par exemple de personnes sans protection juridique, vivant en famille, parfois avec des parents vieillissants. L'accompagnement vers la connaissance des dispositifs existants et/ou vers l'acceptation d'une curatelle ou tutelle, d'un SAVS voire d'un foyer d'hébergement permet pour certains de préparer plus sereinement l'avenir.

En 2023, 88 personnes accueillies ont élaboré leur projet personnalisé et ont signé un avenant à leur contrat de soutien et d'aide par le travail. Cette co-construction se veut être de qualité et les personnes accueillies dans leur très grande majorité connaissent leur projet en cours. Le délai le plus long entre deux projets était d'environ 15 mois, nous n'arrivons donc pas à formaliser 1 projet personnalisé par an pour chacune des personnes accueillies. Mais chaque personne est prise en compte et nombreuses sont les rencontres avec chacune, avec les partenaires et/ou familles dès que nécessaire. Un relevé de décisions est formalisé et l'accompagnement s'adapte en conséquence. La formalisation en tant qu'avenant au contrat de soutien et d'aide par le travail est mise en place dès que nécessaire. Donc une même personne peut voir son projet actualisé plus de 2 fois en une année car les besoins sont présents et donc signer autant d'avenants au contrat de soutien et d'aide par le travail.

III - POPULATION(S) ET ACTIVITES

La capacité autorisée par l'Agence Régionale de Santé (ARS) est de 110 places.

1. Population accueillie

L'ESAT accueille des personnes adultes en situation de handicap mental. Néanmoins, les admissions enregistrées ces dernières années montrent une augmentation des personnes accompagnées ayant des pathologies psychiatriques.

Au 31 décembre 2023 l'ESAT accueille 119 personnes du fait des temps partiels.

Statistiques présentant les personnes accueillies :

Répartition hommes – femmes :

Exercice	Hommes	Femmes	TOTAL au 31 décembre
2019	70	41	111
2020	72	41	113
2021	73	44	117
2022	71	44	115
2023	70	49	119

Répartition par classe d'âge :

Exercice	20 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 44 ans	45 à 49 ans	50 à 54 ans	55 ans et +	TOTAL au 31 -12
2019	15	24	20	12	5	13	7	15	111
2020	14	22	25	16	5	10	9	12	113
2021	11	23	29	17	8	6	12	11	117
2022	10	18	30	16	11	7	13	10	115
2023	11	21	27	18	13	8	13	8	119

Moyenne en 2019 : 37,38 ans

Moyenne en 2020 : 36,8 ans

Moyenne en 2021 : 36 ans

Moyenne en 2022 : 36,9 ans

Moyenne en 2023 : 37,11 ans

Origine géographique :

En 2023, 84,03% des personnes accueillies (100 personnes) sont résidentes du Val d'Oise, 5,12% (18 personnes) résident dans le département des Yvelines en raison de la situation géographique de l'ESAT proche de ce département et 0,84% (1 personne) habite le département de l'Eure.

Protection juridique :

Exercice	Sans Protection juridique	Tutelle	Curatelle Renforcée	Curatelle Simple	Habilitation familiale	TOTAL au 31 décembre
2018	38	35	35	3	0	111
2019	40	30	37	3	0	111
2020	40	26	42	4	0	113
2021	37	32	45	2	1	117
2022	35	28	40	3	9	115
2023	38	29	38	2	12	119

A fin 2023, 31,93% des personnes accueillies à l'ESAT ne bénéficient d'aucune protection juridique. Ce nombre a augmenté cette année malgré le travail de l'établissement avec les personnes accueillies dans le cadre de leur projet personnalisé et des rencontres qui ont lieu avec les familles. Parmi celles-ci beaucoup préfèrent gérer seules les ressources de leur enfant, sans forcément faire reconnaître officiellement leur rôle de curateur ou tuteur. Nous avons accueilli des jeunes qui quant à eux pensent être capables de se gérer financièrement. Il est pourtant essentiel que cette mise sous protection soit officialisée par jugement. L'habilitation familiale commence à être connue beaucoup de familles s'en saisissent, l'appellation n'a pas la même connotation dans les esprits.

Situation par rapport au logement :

Exercice	Foyer d'hébergement	Famille (chez les parents)	Logement autonome	TOTAL au 31 décembre
2019	50	35	26	111
2020	43	40	30	113
2021	47	41	29	117
2022	47	33	35	115
2023	42	40	37	119

Parmi les 119 personnes accueillies au 31/12/2023, 22 personnes bénéficient d'un SAVS, ce qui sécurise la situation personnelle et permet à l'ESAT d'accompagner avec un partenaire la personne au quotidien.

Parmi les 35 personnes recensées comme étant en logement autonome, 12 vivent en couple et 7 ont des enfants.

Sur les 119 personnes accueillies au 31/12/2023, 7 sont parents d'un ou plusieurs enfants. L'accompagnement individuel de ces personnes tient bien sur compte de cette particularité et donc il est indispensable que la parentalité soit réfléchie de manière transversale avec des services dédiés sociaux et médico-sociaux. Nous ne manquons donc pas d'utiliser les compétences des divers établissements du pôle enfance d'HEVEA lorsque le besoin émerge. Nous sommes aussi en lien avec les PMI et le temps partiel est souvent proposé pour ne pas travailler les mercredis pour avoir le lien avec l'enfants ou les enfants.

Entrées et sorties en 2023 :

En 2023, nous avons accueilli 8 nouvelles personnes qui ont effectué plusieurs stages afin d'affiner leur projet professionnel (choix de l'atelier) et de vérifier si l'accompagnement de l'établissement leur correspondait (soutiens proposés) :

- 1 homme de 40 ans venant d'un autre ESAT et vivant en foyer d'hébergement dans les Yvelines, son accueil en temps plein sur l'atelier espaces verts en janvier 2023 ;
- 1 homme de 46 ans ayant eu un parcours milieu ordinaire puis hospitalisation en psychiatrie, il est venu se présenter à l'ESAT, nous avons mis en place une MISP, il vit chez sa mère, il a intégré l'atelier espaces verts à temps plein en mars 2023 ;
- 1 homme de 51 ans ayant eu un parcours milieu ordinaire puis hospitalisation en psychiatrie, une MISP a été mise en place pour les stages suite à un contact de sa psychologue, une admission à temps partiel s'est faite pour permettre une reprise progressive de l'activité en espaces verts en avril 2023 ;
- 1 femme de 21 ans avec un parcours IME, plusieurs stages et immersion avec la structure d'accompagnement pour lui permettre d'accéder à l'admission en atelier blanchisserie à temps plein à partir d'avril 2023 ;
- 1 femme de 20 ans avec un parcours IME, plusieurs stages et immersion avec la structure d'accompagnement pour lui permettre d'accéder à l'admission en atelier blanchisserie à temps plein à partir de juillet 2023 ;
- 1 femme de 43 ans venant d'un ESAT étant hébergée au foyer la Charmille, son projet étant de reprendre l'activité à temps plein en se rapprochant de son hébergement. Son accueil est à temps plein en STI à partir de septembre 2023 ;
- 1 homme de 20 ans accompagné par le SESSAD a fait plusieurs stages afin de déterminer son orientation professionnelle, il a intégré l'atelier STI à temps plein en octobre 2023 ;

- 1 femme de 20 ans venant du CAVT HEVEA de Cergy, a fait plusieurs stages en ESAT avant d'intégrer le CAVT, son projet professionnel étant l'intégration par un ESAT, nous l'avons accueillie à temps plein à l'atelier blanchisserie et self en alternance depuis décembre 2023.

En parallèle nous avons enregistré 4 sorties :

- 1 homme de 57 ans a quitté l'ESAT au 5 mai 2023. En accord avec lui et les difficultés qui a sur le plan médical, nous avons travaillé l'orientation en EAM que nous avons demandé auprès de la MDPH en lien avec le foyer d'hébergement où il était accueilli. Il avait intégré l'ESAT à temps plein septembre 2011 sur l'atelier STI. Un accueil à temps partiel (0,5 ETP) a été mis en place il y a quelques années pour préparer cette orientation et lui permettre de se reposer ;
- 1 homme de 42 ans a quitté l'ESAT le 31 juin 2023 ; pour occuper un poste d'agent de maintenance pour une société qui intervient sur différents sites. C'était son projet et celui-ci a pu se réaliser après 2 ans en détachement. Afin de sécuriser l'emploi, nous avons signé avec l'entreprise une convention d'appui, ainsi nous maintenons le lien avec lui et/ou son employeur ;
- 1 homme de 20 ans qui est parti le 10 septembre 2023. Il avait intégré l'ESAT le 15 novembre 2021. Il était sur l'atelier blanchisserie et sa demande était d'intégrer l'ESAT d'Andrésy. Après plusieurs stages, il a pu accéder à une admission dans cet établissement.
- 1 homme de 28 ans qui est parti le 13 novembre 2023. Il avait intégré l'ESAT le 1 décembre 2016. Il a fait presque tous les ateliers de l'ESAT, ainsi que la cuisine centrale en détachement. Il était en foyer d'hébergement à Jouy le Moutier et a changé pour aller en hébergement à Argenteuil. Il a donc demandé de changer d'ESAT pour aller au Val d'Argenteuil et ainsi se rapprocher de son hébergement.

Nous avons eu plus d'entrées que de sorties car nous avons également eu des changements de temps, beaucoup de temps plein ont demandé à baisser leur temps de présence, afin de préparer leur retraite ou parce qu'ils expriment une fatigabilité. Parfois pour une garde d'enfant.

Comme toujours à l'ESAT, les places libérées par une sortie ne restent pas vacantes au regard de la liste d'attente qui continue irrémédiablement d'exister. L'ESAT la Hêtraie est identifié comme un important lieu d'accueil de nombreux stagiaires. De nombreux établissements nous sollicitent pour mettre en place des stages pour leurs personnes accueillies ainsi que tous nos partenaires via les MISPE validées par la MDPH. Donc beaucoup de ces stagiaires demandent ensuite une admission après plusieurs stages. Malheureusement nous sommes très loin de pouvoir répondre favorablement, la personne est alors placée sur liste d'attente et est informée de sa progression au fur et à mesure des départs.

Accueil des stagiaires usagers :

Comme tous les ans l'établissement a accueilli en 2023 de nombreux stagiaires dans un souci de préparer l'avenir des personnes handicapées et en partenariat avec des établissements médico-sociaux et sanitaires : en 2023, 75 stages ont été mis en place ce qui représente plus de 596 jours d'accueil

en individuel, auxquels il faut ajouter les stages en petits groupes des IMPRO. Chaque stage fait l'objet d'un rapport qui est présenté oralement à la personne puis remis par écrit à la personne et/ou à son institution d'accueil si elle existe. La MDPH est également destinataire du rapport en fonction de la situation du stagiaire.

Tous les éléments d'information et d'évaluation du stage sont maintenant déposés dans le DIU « imago ».

Date de stage	Etablissement d'origine	Nombres de jours effectués
09/01/23 au 20/01/23	SESSAD LA CLE	10
23/01/23 au 03/02/23	ESAT HERBLAY LES BELLEVUES	10
23/01/23 au 03/02/23	MISPE	10
23/01/23 au 27/01/23	SAVS	5
06/02/23 au 17/02/23	MISPE	2
06/02/23 au 17/02/23	MNA HEVEA	10
06/03/23 au 15/05 le lundi uniquement en immersion	IME la Chamade	4
08/03/23 au 19/04/23 le mercredi uniquement	IME OSNY	4
06/03/23 au 17/03/23	SESSAD LA CLE	10
06/03/23 au 17/03/23	MISPE	1
06/03/23 au 17/03/23	SESSAD LA CLE	10
13/03/23 au 10/04/23	IME ENNERY	21
13/03/23 au 24/03/23	Cité de l'espérance	10
20/03/23 au 31/03/23	ESAT PERSAN	10
20/03/23 au 31/03/23	Foyer d'hébergement Daniel Cuenot	10
27/03/23 au 31/03/23	SAJ la SAULAIE	5
03/04/23 au 14/04/23	MISPE	9
03/04/23 au 14/04/23	SESSAD La clé	9
03/04/23 au 14/04/23	MISPE	9
11/04/23 au 21/04/23	IME la Chamade	7
11/04/23 au 21/04/23	MISPE	9
11/04/23 au 21/04/23	Impro AndréSy	9
17/04/23 au 21/04/23	(SAJ) mi-temps le matin	5
09/05/23 au 17/05/23 (présente le 09,10,11,15,16 et 17 mai car mi-temps sur journée complète	ESAT SOA Anaïs	6
09/05/23 au 19/05/23	MISPE	2

09/05 au 19/05/23	SESSAD La clé	8
09/05 au 19/05/23	MISPE	8
Tous les mardi et jeudi	FV l'olivaie	
22/05/23 au 02/06/23	IME la Chamade	10
22/05/23 au 02/06/23	MISPE	8
22/05/23 au 02/06/23	MISPE	3
22/05/23 au 02/06/23	MISPE	1
22/05/23 au 02/06/23	MISPE	1
05/06/23 au 16/06/23	IMPRO L'ISLE ADAM	10
05/06/23 au 16/06/23	UEROS de Bouffémont	10
05/06/23 au 16/06/23	SESSAD LA CLE	10
05/06/23 au 16/06/23	Impro Andrésy	10
19/06/23 au 30/06/23	ESAT Andrésy	9
19/06/23 au 30/06/23	Collège Henri GUYONNET	10
19/06/23 au 30/06/23	SAVS la Hêtraie	9
19/06/23 au 30/06/23	IME la Chamade	9
Le 03/07 journée immersion	Foyer de vie La Porte Ouverte MENUCOURT	1
03/07/23 au 07/07/23	SAJ la SAULAIE	5
03/07/23 au 13/07/23 mi-temps après midi	MISPE	10
03/07/23 au 13/07/23 mi-temps matin	UEROS de Bouffémont	10
03/07/23 au 13/07/23	MISPE	10
10/07 journée immersion	Foyer de vie La Porte Ouverte MENUCOURT	1
Immersion tous les lundis à partir du 04/09 jusqu'à fin décembre 2023	IME la Chamade	11
11/09 au 22/09/2023	EAM/ SAJ la SAULAIE	10
11/09 au 22/09/2023	MISPE	10
11/09 au 22/09/2023	MISPE	10
18/09 au 06/10/2023	Impro le manoir Andrésy	10
25/09 au 29/09/2023	EANM/SAJ la Saulaie	5
25/09 au 06/10/2023	MISPE	10
25/09 au 06/10/2023	MISPE	5

2 au 13/10/2023	IME la Chamade	10
9 au 20/10/2023	IME POISSY	10
9 au 20/10/2023	MISPE	10
9 au 20/10/2023	MISPE	10
16 au 20/10/2023	FV OLIVAIE	5
16 au 20/10/2023	FV Mériel	5
23/10 au 3/11/2023	MISPE	10
6 au 17/11/2023	SAVS VPA	5
6 au 17/11/2023	MISPE	10
6 au 17/11/2023	MISPE	10
6 au 17/11/2023	Centre parentale HEVEA	10
20 au 24/11/2023	FV Menucourt	4
20/11 au 01/12/2023	MISPE	10
20/11 au 01/12/2023	Impro le manoir Andrésy	4
27/11 au 01/12/2023	FV Menucourt	4
27/11 au 8/12/2023	Impro Andrésy	10
04/12 au 15/12/2023	CITVS John BOST la clé pour l'autisme	10
04/12 au 15/12/2023	MISPE	10
4 au 15/12/2023	MISPE	10
4 au 22/12/2023	IMPRO L'ISLE ADAM	15
4 au 15/12/2023	ESAT Nanterre	3

- Nous accueillons maintenant une grande majorité de stagiaires provenant d'IME, IMPRO et ULIS car ces structures ne sont pas soumises aux MISPE, ce qui simplifie les accueils en stage. Ceux-ci se font simplement sur la base de conventions simples qui ne limitent pas la durée du stage.
- Quelques stagiaires proviennent des ESAT de proximité. Ce sont souvent des stages qui permettent aux personnes accompagnées de « prendre l'air » dans un autre établissement. Ces stages sont rarement en vue d'admission.
- Du fait de la mise en œuvre des MISPE, nous soulignons à nouveau l'effet pervers pour les personnes accueillies en service psychiatrique : pour certaines, elles n'ont pas encore accepté « l'étiquette » Handicap et ne sont donc pas encore connues de la MDPH. De ce fait, elles ne

peuvent découvrir le travail protégé en ESAT que par l'intermédiaire d'un stage en MISPE, celle-ci étant initialisée par la MDPH. La conséquence est que nous laissons de côté un public extrêmement fragile qui auparavant pouvait découvrir autre chose que la psychiatrie de jour à travers des petits stages de découverte. Cependant en 2022 nous avons accueilli 26 stagiaires MISPE pour un total de 178 jours de présence (en 2022 : 5 stagiaires pour 123 jours).

Les stagiaires accueillis dans le cadre de journées d'intégration :

Des établissements avec lesquels nous avons conventionné nous demandent d'accueillir des petits groupes de stagiaires sur une journée avec présence d'un éducateur de leur équipe. Cela permet aux stagiaires de découvrir le travail en ESAT, tout en restant sécurisés par la présence de leur éducateur et de leurs pairs.

Les établissements partenaires en 2023 sont :

- IME le Bois d'en haut à Ennery : les jeunes sont venus régulièrement avec leur éducateur découvrir le travail sur table en conditionnement et la blanchisserie.
- IME la Chamade : même principe avec des petits groupes de 3 stagiaires.
- Le foyer de vie l'Olivaie : tant au SAJ qu'au foyer de vie en hébergement, certains des résidents semblent avoir de l'appétence pour s'initier au travail. Cet établissement a créé depuis plusieurs années une activité « Au boulot ! » sur laquelle les volontaires s'initient à des travaux simples dans une salle du foyer. Quand certains semblent prêts notamment en termes de savoir-être (rester assis quelque temps, se concentrer a minima...), ils viennent découvrir l'ESAT avec leur éducateur, ce qui pour eux est un véritable lieu professionnel. Ces accueils de stagiaires de l'Olivaie ont lieu exclusivement sur l'atelier sous-traitance industrielle car les tâches sont décomposées et donc simples.
- L'IMPRO d'Andrésy : les jeunes accompagnés par un éducateur ont bénéficié de l'infrastructure et du savoir-faire de l'équipe espaces verts.
- Le CITVS de la fondation John Bost : les personnes et leur éducateur sur l'année scolaire 2022-2023 bénéficient de l'infrastructure de l'atelier espaces verts.
- La Maison Hospitalière (Maison Partenaire) : déjà évoqué précédemment, ce partenariat important car réciproque, a permis en 2023 à des patients non encore connus de la MDPH de découvrir sur 1 ou plusieurs journées le monde du travail protégé. Souvent la présence de l'éducateur les sécurise et même si cela reste compliqué pour certains, l'ESAT peut être le début de la construction d'un projet.
- Le CAVT HEVEA : important dans l'association car cela montre la synergie et les inter actions entre les établissements. Il permet aux éducateurs d'utiliser l'outil de production de l'ESAT pour faire l'évaluation des jeunes et les mettre en situation de travail. Ils viennent ½ journée par semaines.

- Autisme ensemble 95 : c'est un nouveau partenariat mis en place en 2023, il permet à un éducateur et une personne de venir passer un temps en immersion dans un atelier, essentiellement de conditionnement afin d'habituer les personnes que cette structure accompagne, de rencontrer des personnes tout en étant en situation de travail.

Planning mise en situation de travail 2022-2023							
		Lundi	Mardi	Mercredi	jeudi	vendredi	
							NBR jeunes
STI	Matin		STI3: Ime Ennery toutes les semaines de 9h45 à 12h 2 personnes + 1 éduc (+ repas)	SAJ 3 personnes + 1 éducateur de 10h15 à 11h45	IME La Chamade 1 sem /2* Semaine impaires + repas de 10h00 à 15h 4 jeunes + 1 éduc CITVS La Clé	STI 3: impro Andrésey 1 sem/ sur 2* Semaines paires 4 jeunes +1 éducateur	13
	Après-midi			SAJ 3 personnes + 1 éducateur de 14h15 à 15h45	1 sem/2* Semaines Paires de 13h à 16h15 4 personnes + 1 éduc		7
Blanchisserie	Matin		IME ENNERY toutes les semaines (sauf vacances scolaires) de 9h45 à 12h + repas 3 jeunes + 1 éduc	CAVT HEVEA 3 jeunes + 1 educ + repas de 9h00 à 13h00	IME La Chamade 1 sem /2* Semaines paires + repas de 10h à 15h 4 jeunes + 1 éducateur		6
	Après-midi	CITVS La Clé 1 sem/2 Semaines paires de 14h à 16h15 4 personnes + 1 éduc		Impro Andréy 1 sem/ 2* Semaines impaires de 14h à 15h30 4 jeunes + 1 éducateur			12
Espaces verts	Matin			Impro Andrésey 1 sem/ 2 * semaines paires de 9h30 à 11h30 4 jeunes + 1 moniteur	CITVS La Clé 5 personnes + 1 éduc Mairie de Jouy Le Moutier		9
	Après-midi						

Planning mise en situation de travail 2023-2024

		Lundi	Mardi	Mercredi	jeudi	vendredi	
							nbre de personnes
STI	Matin		STI3: Ime Ennery (sauf vacances scolaires) de 9h45 à 12h 2 personnes + 1 éduc (+ repas) STI2: AE95 2 jeunes + 1 éduc	SAJ 3 personnes + 1 éducateur de 10h15 à 11h45	IME La Chamade 1 sem /2* Semaine impaires + repas de 4 jeunes + 1 éduc	STI 3: impro Andréy 4 jeunes +1 éducateur	15
	Après-midi	IME La clé 2-3 jeunes +1 éduc	STI 1: Autisme Ensemble 95 1educ + 1 personne	SAJ 3 personnes + 1 éducateur de 14h15 à 15h45			8
Blanchisserie	Matin		IME ENNERY (sauf vacances scolaires) de 9h45 à 12h + repas 3 jeunes + 1 éduc	Impro Andréy 1 sem/ 2* Semaines impaires de 9h30 à 11h30 4 jeunes + 1 éducateur	IME La Chamade 1 sem /2* Semaines paires + repas de 4 jeunes + 1 éducateur / IME la Clé 1sem/2 semaine impaires de 10h à 12h 1 à 3 jeune +1 éduc		11
	Après-midi	CITVS La Clé 1 sem/2 Semaines paires de 14h à 16h15 3 personnes + 1 éduc	CAVT HEVEA 4 jeunes + 1 educ de 14h00 à 16h40				10
Espaces verts	Matin		CITVS La clé 5 personnes + 1 éduc ALGESSEC à Cergy le HAUT (semaine paire)		CITVS La Clé 5 personnes + 1 éduc Mairie de Jouy Le Moutier		10
	Après-midi						

Accueil des stagiaires professionnels :

En plus des stagiaires usagers, l'ESAT accueille des stagiaires professionnels.

Accueil des stagiaires professionnels en formation en 2021

Initiales	Date Début	Date fin	Durée	Diplôme préparé	Commentaires
KS	02/01/2023	31/01/2023	20 jours	Expérience terrain ESSEC	
DSF	06/03/2023	31/03/2023	20 jours	TASSP	
GM	13/03/2023	31/03/2023	15 jours	Titre Monteur d'atelier	
FN	02/05/2023	26/05/2023	20 jours	Expérience terrain ESSEC	
GC	12/06/2023	12/07/2023	20 jours	Expérience terrain ESSEC	
FR	22/09/2023	05/10/2023	10 jours	PMSMP	
MR	16/10/2023	10/11/2023	20 jours	Expérience terrain ESSEC	
VR	16/10/2023	10/11/2023	20 jours	Expérience terrain ESSEC	
BA	16/10/2023	10/11/2023	20 jours	Expérience terrain ESSEC	
BS	16/10/2023	10/11/2023	20 jours	Expérience terrain ESSEC	
FJ	13/11/2023	01/12/2023	15 jours	Stage BAC PRO AGORA	
AH	04/12/2023	08/12/2023	5 jours	STAGE 3ème	

Aucun de ces stages n'est rémunéré.

2. Les activités proposées

A- Les activités Professionnelles

L'ESAT La Hêtraie a le souci de proposer des activités professionnelles diversifiées, afin de répondre en priorité aux souhaits, aux besoins d'apprentissage et aux capacités du plus grand nombre.

La répartition des effectifs, qui se modifie régulièrement est la suivante en moyenne :

- Sous-Traitance Industrielle 57 Travailleurs
- Blanchisserie 22 Travailleurs
- Espaces Verts/environnement 30 Travailleurs
- Cuisine, Self 17 Travailleurs

Dans le cadre des projets personnalisés des personnes accompagnées, à leur demande, des stages internes sont très souvent mis en place pour découvrir d'autres ateliers que celui sur lequel elles officient au quotidien. Il n'est pas rare qu'à l'issue de ces stages, la personne confirme son choix de changer d'atelier pour différentes raisons qui lui sont propres (intérêt pour le travail, besoin de travailler en posture assise...) ou bien d'être à temps partiel sur 2 ateliers voir même sur 3 activités professionnelles.

Le travail en ESAT est un moyen et non une finalité : l'autonomisation, la socialisation, les apprentissages sont favorisés par les activités professionnelles comme par les activités de soutien. C'est pourquoi l'équipe est très vigilante à ne pas imposer une activité pour des raisons lucratives mais recherche toujours l'adhésion des personnes accueillies ; de plus, avant d'engager l'établissement sur un nouveau travail, l'intérêt pédagogique est évalué et mis en lien avec les projets personnalisés. Dans le projet d'établissement 2020-2024 il est noté comme point d'amélioration de travailler sur la diversification des activités. Ce point est constamment étudié et réfléchi par l'ensemble de l'équipe des professionnels. Même si l'activité professionnelle de l'ESAT est essentiellement représentée par quatre pôles d'activités : Sous-traitance industrielle, Blanchisserie, Espaces verts/ Environnement, les travaux réalisés dans chacun des pôles sont variés et permettent à chacun d'exprimer au mieux ses compétences et sa polyvalence. Aujourd'hui sur l'ESAT nous nous attachons à conserver cette diversité d'activités parce que cela répond aux différentes aspirations et potentialités des personnes accueillies :

- Sous-traitance industrielle

- L'activité petit conditionnement sur table répond aux besoins d'une cinquantaine de personnes. Les activités de production sont variées mais récurrentes. En début d'année 2022 nous avons perdu un de nos partenaires qui a cessé son activité, cette activité a rapidement été compensée par la réception de nouveaux travaux de petits montages de différentes pièces plus ou moins complexes et leur conditionnement en boîtes et en cartons avant leur expédition. Ces activités prennent de la place avant, pendant et après la production, l'ESAT peut donc parfois être confronté à des problèmes de stockage. Ces activités perdurent mais pour compenser les défauts d'approvisionnement que rencontre les clients, nous avons pu augmenter la capacité de travail avec un autre client présent depuis plusieurs années. Nous avons mis en place des activités d'ensachage pour des demandes ponctuelles pour lesquelles nous pouvons répondre car la demande n'est pas importante. Le rôle de gestion de production des moniteurs en lien avec le chef d'atelier est important pour ne pas faire subir de pressions aux personnes sur les délais.

- L'activité reprographie, saisie informatique, tri du courrier... répond aux aspirations d'une partie des personnes lectrices, touchant à l'outil informatique. On constate que ces activités déclinent et ce qui est logique avec la dématérialisation. Nous proposons donc à nos clients de faire du scan de document.
 - La destruction d'archives ou de tous documents administratifs est une activité nouvelle.
 - La menuiserie, activité complexe, concerne réellement 4 personnes, véritables menuisiers ou débutants, mais bien davantage sur les travaux périphériques de montage, mise en peinture, vernissage... qui demandent une appétence pour le bricolage mais sans l'utilisation des machines. L'activité de l'atelier est en progression, les commandes diverses proviennent aussi bien de particuliers, d'entreprises ou de collectivités territoriales. L'atelier se fait fort d'utiliser et de valoriser de plus en plus toutes les chutes de bois pour confectionner des objets divers qui pourront être proposés à la vente sur un site internet. Nous participons depuis 2023 à une journée de la nature où l'ESAT tient un stand qui permet de montrer le savoir-faire avec le bois et proposer des petits objets à la vente. En 2023, nous avons produit des boîtes à livres, des ruches, des tables de pique-nique, ...
- Blanchisserie
 - L'activité blanchisserie répond à la demande de plus en plus de personnes, dont certaines s'engagent vers un processus de reconnaissance des acquis professionnels. Le choix de la clientèle est varié afin de proposer une formation la plus complète possible. Le travail en blanchisserie nécessite, outre un savoir-faire qui s'acquiert au quotidien, une endurance physique qui explique que plusieurs personnes officient seulement à temps partiel sur l'atelier (en poste assis en conditionnement sur le reste de la journée ou de la semaine). Les outils de production sont modernes et fonctionnels, en 2022 en remplacement d'une machine existante nous avons fait l'acquisition d'un nouveau lave-linge. En 2023, beaucoup de réparations sur des machines ce qui nous amène à prévoir à partir de 2024, le renouvellement du matériel car ce matériel a plus de 13 ans, à noter qu'il est tout de même aux normes.
 - Espaces verts/Environnement
 - L'activité espaces verts permet à de nombreuses personnes de se professionnaliser à leur rythme et constitue également un atelier permettant l'accès aux portefeuilles de compétences. Les équipes sont équipées de matériel professionnel répondant aux exigences du marché et aux besoins d'apprentissage des personnes accompagnées. Les travaux sont réalisés soit pour des particuliers, des entreprises, des copropriétés ou des collectivités territoriales. C'est donc une activité où l'inclusion est directement visible. Cette activité permet de répondre à des demandes de prestations en entreprise sur des détachements pour des remplacements ponctuels et ainsi ouvrir vers une possible embauche.

- Cuisine, Self

- L'activité cuisine s'est professionnalisée depuis septembre 2015 avec l'arrivée du prestataire SHERPAS qui réalise l'intégralité des repas des établissements de HEVEA basé à Jouy le Moutier. 5 personnes de l'ESAT travaillent au quotidien auprès des équipes SHERPAS devenu SOGERES ; le chef cuisinier est très attentif à la formation des personnes et participe d'ailleurs aux projets personnalisés avec le moniteur référent. Chaque personne tourne sur tous les postes (entrées, desserts, plats, plonge...) afin que la formation soit la plus complète possible. En 2023 1 personne de l'atelier cuisine s'est portée volontaire pour la RAE, elle a été accompagnée dans cette démarche par la monitrice de l'ESAT. Elle présente le référentiel métier : Agent de restauration. La RAE a été validée en avril 2023 et son diplôme lui a été remis officiellement en juin lors d'une cérémonie au conseil régional d'Ile de France.
- L'activité self / restauration. Le travail quotidien des 9 personnes de cet atelier est comparable à celui réalisé dans les cafétérias ou restaurants scolaires en termes d'apprentissages professionnels. Cet atelier bénéficie régulièrement du renfort de volontaires des autres ateliers de l'ESAT. Ces travailleurs ont tous la volonté d'accroître leurs compétences et leur capacité de polyvalence professionnelle. Sur cette activité, en 2023, 2 personnes se sont portées volontaire pour la RAE. Accompagnée dans cette démarche par leur moniteur également formé à la mise en place de la RAE sur référentiel métier : Agent de restauration. Ils seront probablement validés en mars 2023. Le moniteur de l'atelier a participé avec l'équipe à des prestations d'accueil petit déjeuner que nous comptons développer.
- L'activité entretien des locaux est assurée régulièrement par 5 personnes de l'activité self qui ont souhaité garder un temps partiel sur cette activité, pour les communs de l'ESAT, mais aussi en prestations en binôme sur le site du Siège d'HEVEA à raison de deux 1/2 journées par semaine. Là aussi des travailleurs volontaires et formés peuvent ponctuellement venir en renfort suivant les besoins. Tous ces acteurs l'ont exprimé lors de l'élaboration de leur projet. Un planning est mis en place par les moniteurs, il est accessible à l'accueil pour que chacun puisse savoir s'il est de prestation dès le retour le lundi. Pour 2024, le poste de moniteur polyvalent se transforme en moniteur entretien des locaux. L'objectif à moyen terme est de former une équipe pour des prestations extérieures.

- Activités de détachement en entreprise

- Suite au ralentissement des événements COVID, les mises à disposition ou détachements en entreprise ont repris en 2022. Notamment les prestations d'entretien des locaux, de conditionnement, d'espaces verts. Cela concerne une vingtaine de travailleurs. De plus cette année nous avons renouvelé nos prestations hebdomadaires de « conciergerie » dans une entreprise. Elle perdure en 2023 et nous sommes toujours sollicités pour 2024. Nos clients préfèrent faire appel à l'ESAT plutôt que les intérim, le retour est que la qualité du travail est nettement supérieure et l'assiduité. Nos travailleurs aiment montrer leur savoir-faire.

- Le nettoyage des véhicules des particuliers et des entreprises n'a été réalisé que sur l'ESAT. Cela nous a permis d'entretenir ponctuellement le savoir-faire des personnes formées à cette activité.
- Le poste accueil permet à 6 personnes travaillant dans les divers ateliers, de tenir par roulement, le standard de l'ESAT et d'assurer l'accueil physique. En 2023, nous avons pu positionner ces personnes sur un poste accueil physique et téléphonique dans un autre établissement de l'association. Un planning est remis à chacun, ils sont présents sur ce site 1 semaine chacun à tour de rôle.

B - Les activités de Soutien :

Comme le stipule la Circulaire 60 AS : « *Les Centres d'Aide par le travail ont une double finalité :*

- ✓ *Faire accéder, grâce à une structure et des conditions de travail aménagées, à une vie sociale et professionnelle des personnes handicapées momentanément ou durablement incapables d'exercer une activité professionnelle dans le secteur ordinaire de production ou en Atelier Protégé.*
- ✓ *Permettre à ces personnes qui en ont manifesté par la suite des capacités suffisantes de quitter l'établissement et d'accéder au milieu ordinaire de travail ou en Atelier Protégé ».*

La circulaire énonce également : « *Les CAT sont simultanément une structure de mise au travail (ils se rapprochent à cet égard d'une entreprise) et une structure médico-sociale, dispensant les soutiens requis par l'intéressé, et qui conditionnent pour lui toute activité professionnelle. Cette dualité constitue le fondement même des CAT ; aucun de ces deux aspects ne saurait disparaître sans que la vocation de l'établissement ne soit gravement altérée ».*

Le travail ne constitue pas le seul facteur d'intégration des travailleurs handicapés et par conséquent ne peut être le seul aboutissement d'une politique d'insertion sociale.

Au regard de ces fondements légaux, l'ESAT met en place de nombreux soutiens :

➤ **Activités dispensées par les professionnels de l'ESAT en 2023 :**

- **La psychologue** propose des entretiens réguliers ou ponctuels selon les besoins et les demandes des personnes. Elle anime pour les personnes accompagnées des groupes de paroles.

- **L'éducateur sportif** sur des actions trimestrielles a permis à 102 personnes de pratiquer les sports adaptés suivants :
 - Randonnée
 - VTT
 - Tennis de table
 - Basket
 - Pétanque
 - Sarbacane
 - Escalade
 - Kin-ball
 - Tir à l'arc
 - Boxe française

- **Art plastique** : en 2023 deux sessions différentes ont été organisés :
 - ◆ De septembre à décembre 2023, un groupe de 5 participants encadrés par un prestataire extérieur
 - ◆ De janvier à mars 2024, un groupe de 6 personnes encadré par un prestataire extérieur

- **Radio R'HEVEA** : En continuité avec l'action menée l'année précédente, 5 personnes ont participé à ce soutien en lien avec 5 usagers de l'accueil de jour de notre association, le partenariat avec radio France c'est arrêté pour continuer en autonomie mais le lien avec l'intervenant a perduré pour des questions techniques. Ce soutien a lieu les vendredis après-midi, il est piloté par deux professionnels dont un de l'ESAT. Les personnes élaborent un programme d'émission radiophonique. Les sujets traités dans par cette radio sont choisis par les personnes accompagnées sous forme de débat ou de radio crochet.

- **Je muscle ma mémoire** : de septembre à décembre 2023 et un group au premier semestre 2024. Ce soutien est encadré par 3 professionnels de l'ESAT qui à tour de rôle et une fois par semaine pendant une heure accompagnent 5 travailleurs. Le maintien ou de développement de la mémoire est travaillé par divers canaux ludiques, en fonction de l'intérêt des participants (jeux, cartes, logiciel informatique ...).

- **La journée sportive** organisée par HEVEA dans un complexe sportif municipal le 28 juin 2023 a permis de réunir une grande majorité des établissements de l'association autour d'activités sportives et ludiques (randonnée, escalade, tennis de table, Kin-ball, rugby, tennis, danse, boxe, pétanque...). Les équipes étaient composées de différents professionnels et usagers d'établissements de l'association HEVEA. Sur l'ESAT 68 personnes ont participé à cette journée.

- **Outil informatique** : En 2022, il perdure en 2023, l'ESAT a fait l'acquisition de 4 postes informatique dédiés aux apprentissages de l'outil informatique et de l'utilisation d'internet. Ce soutien est organisé par un professionnel de l'ESAT, il se tient le vendredi matin et 4 personnes sont formées par session. Les thématiques abordées sont individualisées au regard des besoins exprimés par les personnes.
- **Les Cocottes** : Soutien de médiation animale. Au total 17 personnes ont bénéficié de ce soutien en 2023, sur 3 groupes. Il est réalisé toutes les deux semaines, les groupes vont, un matin par semaine, soigner les animaux et entretenir le poulailler « urbain » de la commune de Neuville sur Oise.
- **Resto du Cœur** : Une fois par mois, un professionnel de l'ESAT emmène 6 travailleurs sur le site de la banque alimentaire des « Restos du cœur » de la ville de Taverny Ils participent à la confection des colis alimentaires qui seront ultérieurement distribués aux personnes sans-abris lors des maraudes des bénévoles de l'association.
- **Cuisine** : à partir de fin septembre 203 deux professionnelles de l'ESAT encadrent 4 travailleurs sur une session de 5 séances toutes les deux semaines le vendredi matin. Le groupe conçoit le menu, fait les courses et confectionne un repas équilibré avec un budget contraint. Le but recherché étant que chacun puisse faire ces recettes chez eux.
- **Création bois** : de septembre 2023 à juillet 2024, deux sessions de 2 groupes les jeudis matin pendant 1h30. Encadrer par un bénévole, travailler la dextérité par la réalisation de figurine en bois avec une machine spécifique.

A noter que la participation de chaque personne aux soutiens précédents se fait sur la base du volontariat et que cela s'inscrit dans le cadre des projets personnalisés.

➤ **Activités dispensées à l'ESAT par des intervenants extérieurs en 2023 :**

- GRETA – **Maintien des connaissances** : 47 personnes de tous les ateliers ont bénéficié de ce soutien visant à l'autonomie :
 - Lecture / écriture niveau 1
 - Lecture / écriture niveau 2
 - Les nombres, j'apprends à compter
 - Savoir compter et rendre sa monnaie
 - Les écrits fonctionnels (rédaction de courrier)
 - Calcul et utilisation de la calculatrice
 - Découverte de l'informatique
 - Rédaction de courriels
- L'intervenant du GRETA est présent sur l'ESAT 3 heures tous les mercredi matin.

- **Expression Corporelle** : La Compagnie ZIGZAG, permet à 10 personnes de participer à un atelier hebdomadaire de 1h30 de médiation artistique d'expression corporelle adaptée, de septembre 2023 à juin 2024. Ce soutien est encadré par une intervenante de ZIGZAG (association Les ZIGONEZ).
- **Sophrologie** : 32 personnes ont bénéficié de séances de relaxation de janvier à juillet 2023 puis de septembre à décembre 2023 à raison d'une séance hebdomadaire animée par un prestataire extérieur.
- **Chorale** : Depuis octobre 2022, ce soutien est animé par un bénévole, ancien professionnel de l'ESAT et en retraite. Sur une session de 6 mois un groupe de 10 travailleurs se retrouvent une fois par semaine pour pratiquer le chant en chorale.
- **Création de petit objet en bois** : Animé par un bénévole, ancien professionnel de l'ESAT et en retraite, ce soutien concerne 6 personnes accompagnées. Tous les jeudi matin sur une période de 6 mois, les 6 personnes utilisent la scie à chantourner de l'ESAT et confectionne de petits objets tout en utilisant les chutes de bois de l'atelier menuiserie. Cette activité sans danger particulier permet aux personnes de travailler leur motricité fine et leur créativité.

C – Le suivi médical :

Tous les professionnels de l'établissement sont attentifs au suivi médical de chaque personne. Cela recouvre différents points :

- Chaque travailleur handicapé rencontre le médecin du travail annuellement.
- Les traitements sont distribués le midi par les professionnels éducatifs selon la procédure « Distribution des médicaments » en vigueur dans l'établissements et conformément à l'article 124 de la Loi n° 2009-279 du 21 juillet 2009 relative à l'Hôpital, aux Patients, à la Santé et aux territoires (Loi HPST) qui a complété le Code de l'Action Sociale et des Familles par son article L313-26 pour permettre la distribution de médicaments par du personnel non médical dans les établissements médico-sociaux, sous certaines conditions.
- Le psychiatre de l'ESAT peut recevoir des personnes accueillies en difficulté et surtout se met fréquemment en lien avec le psychiatre de secteur qui suit la personne lorsque cela est nécessaire. Il est l'interlocuteur privilégié dans nos relations avec les professionnels de santé libéraux ou hospitaliers. Notre psychiatre peut intervenir pour essayer d'obtenir un rendez-vous d'urgence en exposant la situation à son confrère.
- L'établissement permet évidemment aux personnes accueillies de s'absenter pour honorer un rendez-vous médical extérieur, la priorité étant le soin et le bien-être de la personne.

3. Activité de l'établissement :

ACTIVITE	2019	2020	2021	2022	2023
Capacité autorisée	110	110	110	110	110
Nombre de journées d'ouverture	24750	24750	24750	24750	24750
Nombre retenu de journées au BP	22770	22770	22770	22770	22770
Taux d'occupation prévisionnel en %	92.00%	92.00%	92.00%	92.00%	92.00%
Nombre réel de journées	23199	17340	22252	23394	22671
Taux d'occupation réel en %	93.73%	70.18%	89.91%	94.52%	91,60 %

Commentaires :

Le nombre de journées réel de présence en 2023 est de 22671. On peut noter que le nombre de journées d'accueil et le taux d'occupation retrouvent leur niveau d'avant la crise COVID. Les arrêts maladie pour périodes d'isolement COVID ont été beaucoup moins nombreuses et ne touchent plus des groupes entiers de personnes accompagnées. Le taux baisse par rapport à l'année précédente car nous avons eu des absences liées à la parentalité des personnes que l'on accompagne, arrêt maladie et congés parentalité. Nous accueillons pourtant en ETP un nombre supérieur à 110,8 en 2023. Nous devons en 2024 avoir une file active plus importante avec un ETP d'au moins 111,5 car il s'avère que nous avons en accueil de plus en plus de pathologies maladie psychique avec des hospitalisations importantes pour certaines personnes.

Richard SOËNEN, Directeur de l'ESAT